À chaque situation de handicap ses besoins... et ses solutions*

Handicap auditif

L'accessibilité, pour les personnes handicapées auditives, se concrétise par le recours à un moyen de traduction visuelle (interprète en langue des signes française : LSF, ou codeur en langage parlé complété : LPC) ou écrite (vélotypie, sténographie) de toute information orale ou sonore. Des plateformes de communication à distance offrent ces différents services *via* un kit (ordinateur portable, webcam, logiciel spécifique...). Pour les malentendants, elle passe également par l'utilisation d'outils techniques comme la boucle magnétique.

Handicap visuel

Pour les personnes malvoyantes, le contraste dans l'utilisation des couleurs et l'intensité de la lumière sont importants. Les obstacles doivent être visuellement contrastés. Pour les personnes aveugles, la lecture ou l'accès à l'info est tactile (braille) ou sonore (logiciels de transcription vocale). Lors des déplacements, les aménagements podotactiles, bandes rugueuses... , se révèlent souvent utiles.

Handicap mental

Les personnes handicapées mentales ont besoin d'être rassurées par un environnement accueillant, sans perturbation et avec une qualité acoustique qui peut éviter des troubles du comportement. Une utilisation adaptée de la signalétique et de la colorimétrie peut les aider à comprendre les risques dans la circulation et le déplacement. La possibilité de s'adresser à des personnes ressources, par exemple un point d'accueil, est appréciée.

Handicap moteur

Pour les personnes en fauteuil ou présentant des difficultés motrices, les dispositions architecturales, l'aménagement des bâtiments, de la voirie et de l'espace en général sont concernés. La conception du mobilier, des équipements, des automates, des bornes d'information... doit prendre en compte leurs difficultés d'accès et d'usage.

Handicap psychique

Pour les personnes en situation de handicap psychique, l'accessibilité réside dans des solutions humaines plutôt que techniques, même si la signalétique et l'ambiance peuvent jouer un rôle. Il s'agit de trouver des équilibres autour de – et avec – la personne, entre soutien social, médical, psychologique et soutien des proches ; entre l'équipe de travail, le management et les acteurs de la santé au travail ; entre supports internes (acteurs de l'entreprise) et supports externes (Services d'accompagnement à la vie sociale : SAVS, clubs d'aide à l'insertion...).

** D'après une présentation de Soraya Kompany, chargée de mission accessibilité, à l'exception du handicap psychique.*